

tenue par Monsieur CHEYLAN, magistrat-désigné

En présence de Madame LEGRAND, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2503602	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric CHEYLAN
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire Demande d'annulation des décisions portant obligation de quitter le territoire français sans délai, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an et fixant le pays de destination, assignation à résidence pour une durée de quarante-cinq jours.

Nom des parties

Demandeur Monsieur B

Défendeur PREFECTURE DE LA MANCHE

Représentants des parties

MIRZEIN RUDY (Cour)

PREFET

Arrêté le 13/11/2025

La présidente du tribunal